

# Le port de Saint-Elme s'enlise dans les posidonies

**ENVIRONNEMENT** Le scénario est immuable chaque fois qu'arrive la saison estivale : le port de Saint-Elme est de nouveau confronté à l'invasion des algues et du sable

Mieux vaut avoir le nez bouché quand on se promène sur le port de Saint-Elme. Les algues mortes sont réapparues, comme tous les ans. Et comme tous les ans, le port est paralysé. « Des couches se sont formées entre les posidonies et le sable. Comme l'eau est basse en ce moment, les bateaux touchent le fond », explique Pascal Venel, président de la Société nautique de Saint-Elme.

## « Je touche le fond »

Une trentaine de bateaux sont bloqués à quai. Par endroits, les algues ont pris le dessus sur la mer, si bien que trois ou quatre petites unités, pourtant bien amarrées dans le port, « mouillent » à sec. Dimanche, lors de l'assemblée générale de la société nautique, les plaisanciers ont fait part de leur exaspération à ce sujet. « Il y a moins de 80 centimètres d'eau à la sortie du port, c'est inimaginable ! », a tempêté l'un d'eux.

## Nouveau dragage

Frédéric Fieschi, pêcheur professionnel, ne peut pas sortir en mer avec ses filets à bord. « Avec le poids, je touche le fond. Je suis



Pascal Venel, président de la société nautique de Saint-Elme, estime qu'un nouveau dragage ne réglera pas l'éternel problème de circulation d'eau dans le port. (Photo M. V.)

obligé de n'en prendre qu'une partie et de ne pas charger le bateau en poisson. Bref je ne travaille qu'à moitié », explique-t-il.

Pascal Venel a invité les plaisanciers dont les bateaux sont immobilisés à demander au Syndicat mixte varois des ports du Levant, gestionnaire du port de Saint-Elme, une remise sur le prix de la place. « Il faut qu'on vous rem-

bourse au prorata du temps où vous n'avez pas pu vous servir de votre bateau », a-t-il lancé lors de l'assemblée.

De son côté, le Syndicat mixte a programmé un dragage du port, la dernière semaine d'avril ou la première semaine de mai, en fonction de la météo<sup>(1)</sup>. Cependant, cela se fera à l'aide d'une pelle mécanique. Une solution qui ne

satisfait pas les plaisanciers, lesquels préféreraient l'action d'une « suceuse » permettant d'aspirer aussi le sable. Ils estiment surtout qu'un énième dragage ne résoudra pas le problème initial : l'absence de circulation d'eau.

**MARIELLE VALMALETTE**  
mvalmalette@varmatin.com

1. Le coût du dragage est de 70 000 € HT pris sur le budget principal du Syndicat mixte.

## « Créer un courant artificiel »

Le président de la Société nautique de Saint-Elme dénonce les travaux de réfection du quai sud, où se trouve le parking, près de l'ancienne base nautique. Le quai s'est affaissé, l'an dernier, suite à l'intervention d'une pelle mécanique lors d'un dragage. Le Syndicat mixte a prévu de le reprendre en même temps que le dragage. Pascal Venel juge que ces travaux, estimés à 20 000 euros HT, sont « inutiles ». « Ils vont réinjecter du béton pour conforter le quai et, ensuite, il faudra tout casser, car cette partie est appelée à disparaître dans le projet de futur port », déclare-t-il. En revanche, il devient urgent, selon lui, d'« ouvrir un chenal » sous le terre-plein et de « créer un courant artificiel » à l'aide d'une turbine. Le Syndicat mixte a, pour l'instant, prévu d'installer un ventilateur sur une petite barge qui restera en permanence pour repousser le sable.